

Observation numérique n°1 de madame Brigitte Blondeau en date du 17 octobre 2023

Bonjour,

Je suis une passionnée de l'Art-Deco / Art - nouveau est à Reims nous avons cette chance d'avoir autant de belles façades d'immeubles et de maison

Si c'est possible ;

A l'avenir de ne plus voir les fenêtres en PVC , ni de retirer les vitraux, ni de casser les moulures des murs "intérieurs " les cheminées en marbre dans les maisons et immeubles soit de garder l'origine ou améliorer mais ne plus détruire ce beau patrimoine que nous avons. Car ils y'a de sacrées pépites !

Aider les gens à conserver un maximum leurs habitations /patrimoine. Pour que les générations futures puissent admirer notre patrimoine.

Bonne journée.

Observation numérique n°2 de madame Corine Chevallier en date du 18 octobre 2023

Madame, monsieur,

Je tiens à vous faire part, de l'intérêt que je porte à ce PVAP. Habitant le centre-ville, je déplore aujourd'hui ce qu'est devenue la rue de Chativesle rue piétonne si joliment pavée.

En reprenant les points évoqués de ce projet, je me permets de souligner quelques points qui mériteraient une grande attention:

- Mettre en valeur l'identité des espaces extérieurs: la rue "piétonne" est devenue depuis quelques temps un passage des camions de livraisons qui viennent déverser leurs marchandises Place d'Erlon. Allers et venues incessantes qui polluent considérablement cette rue étroite, et rendent de surcroit la déambulation des piétons dangereuse. Les camions sont en nombre, roulent vite et le bruit résonne énormément dans cette rue étroite. Il est impossible de laisser les fenêtres ouvertes le matin jusqu'à 11H. Pourquoi une entrée et une sortie possible dans cette rue pavée ?

Un déséquilibre vie des riverains/vie des commerces s'est peu à peu créé dans cette rue: ouverture de bars, bars de nuit (grande contenance de clientèle), restaurants, terrasses... Les sorties de nuit nuisent considérablement au sommeil des riverains toute la semaine + week-ends, puisqu'il n'y a aucune prise en compte ni réglementation à leurs égards (contrairement à d'autres villes). Il existe une mauvaise gestion de la clientèle par les gérants de bars qui préfèrent accueillir à n'importe quel prix toute personne désirant rentrer. Le 6 septembre, le Temple a fermé ses portes à minuit en mettant sa clientèle à la rue, la soirée a continué dans la rue (Cf. vidéos en PJ).

Les poubelles des établissements (Le Temple, les 3 brasseurs, le Torboyo, etc) stagnent toute la journée, toute la semaine.

Le rassemblement des uber eats, et deliveroo et l'accumulation des terrasses et attroupements de clientèles en dehors des terrasses ne donnent pas envie aux piétons de s'y promener.

- Végétaliser et favoriser le développement de la biodiversité: les bacs avec plantations ont été retirés et quelques-uns seulement ont été replacés. La rue a été dévégétalisée. L'idée de demander la végétalisation de plantes grimpantes pour chaque maison (proposée par la mairie) a été abandonnée à cause des clients de nuit qui viennent se soulager sur les portes et entrées des riverains (aucune réglementation à ce sujet non plus). La moindre plante servirait d'urinoir.

Des parterres plus grands seraient bienvenus et feraient de surcroit frein aux véhicules, vélos et trottinettes électriques qui roulent bien trop vite

- Diversifier l'offre d'activités : trop de bars au mètre carré, ce qui crée des nuisances nocturnes 7 jours sur 7, des craintes d'ouvertures de terrasses au milieu des maisons des riverains, des bruits de moteurs, la liaison Place d'Erlon/Parc de la Patte d'Oie ou Cirque est dénaturée, voir désagréable pour les touristes.

Les petits commerces "plus artisanaux" (créateurs, par exemple) qui se sont installés dans cette rue n'ont pas tenu, les bars prennent trop de place. Il y a un grand déséquilibre riverains/commerçants, mais également dans l'offre des commerces et l'on ressent un oubli des riverains de cette rue.

On craint pour les vitrines qui n'ont pas encore trouvé preneurs aujourd'hui.

Je vous remercie pour la lecture attentive que vous aurez et je me tiens à votre disposition.

Je dispose de quelques photos pour imager mes propos, je vous les transmets par le lien wetransfer suivant : <https://we.tl/t-lbHpr2IVqy> (voir annexe à l'observation numérique n°2)

Bien cordialement,

Corine Chevallier

Observation numérique n°3 de madame Martine Prin en date du 5 novembre 2023

Madame, Monsieur

Il est possible que ma proposition soit hors sujet car elle concerne les nombreuses cités -jardins de la ville qui, même si elles ne se situent pas dans le centre, témoignent aussi de la richesse architecturale de la ville du début du XXème siècle et lors de la reconstruction à la fin de la 1ère guerre mondiale .

Les cités se ressemblent mais ont aussi des particularités apportées par les différents architectes : styles traditionnels ou néo-...., touches d'art déco dans les ferronneriesElles ont une histoire très intéressante reliant plusieurs mondes : l'industrie, le social et la culture et l'état .

Je pense qu'elles mériteraient d'être valorisées en tant qu' ensemble architectural et figurer comme tel au patrimoine de la ville.

Cordialement

Mme Prin

Observation numérique n°4 de madame Aude Girard en date du 30 novembre 2023

Bonjour

J'attire votre vigilance sur deux emplacements remarquables en hyper centre:

- Le 47bis rue de châtivesle. Aujourd'hui c'est un laboratoire en façade sur deux étages avec à l'intérieur une cour, un bâtiment sur 1 étage et dans le fond ce qui a peut-être été une ancienne chapelle? et qui sert de laboratoire. Monsieur Lapsien, le propriétaire est depuis peu en retraite. Il y a des rumeurs de ventes sur ce bâtiment. Nous jouissons d'une très belle qualité de vie et nous avons peur qu'un promoteur vienne mettre des étages en façade mais également sur cette ancienne chapelle remarquable en fond de cours. Possibilité que des personnes responsable de la protection de l'architecture de l'hyper centre de Reims passe voir et protéger ce bâtiment?

- Rue Jeanne d'arc se trouve une maison qui possède un immense jardin (appelons cela un parc) avec une multitude d'essences, d'arbres où évoluent une multitude d'oiseaux, d'animaux. Un site incroyable à protéger pour empêcher toute construction et toute destruction d'arbres. Nous en avons la vue de notre appartement. Des photos peuvent être prises de chez nous. A protéger absolument

Un grand merci d'avance pour vos actions afin de protéger notre ville, nos quartiers et notre qualité de vie.

aude Girard



Observation numérique n°5 de monsieur Daniel Neveux en date du 8 janvier 2024

Bonjour

Le 25 rue des Élus !

Une référence mondiale que le monde entier nous envie.

Je vous rassure MIGNEAUX a gagné énormément d argent sur ce coup.

Le 14 bis rue Lacatte Joltruis

Un blockhaus façon année 2014

Ce bâtiment construit à côté du pavillon de mes parents est d une laideur repoussante.

De plus cette construction a compliqué la fin de vie des parents

Cela je ne l oublierai jamais

Mon papa était invalide de guerre.

Bonjour à madame FIPAGEST

Cordialement

Observation numérique n°6 de madame Francine HUTTAUX en date du 8 février 2024

EXCITE-IL UN CIRCUIT GUIDE DES IMMEUBLES DE LA RECONSTRUCTION ?